



## Mairie de LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél. : 01 64 31 33 50

Fax : 09 81 40 18 11

[mairie.latombe@bbox.fr](mailto:mairie.latombe@bbox.fr)



*Edition juin 2020*

# La Gazette de Notre Village



## Edito du Maire

Chers habitantes et habitants de notre village,

Après cette période hors du commun que nous venons de vivre (mais qui n'est pas terminée et je vous incite tous à continuer de respecter les gestes barrières essentiels), nous avons enfin installé le conseil municipal le 24 mai dernier et pris les rênes de la commune.

La passation est maintenant terminée et nous avons enfin récupéré toutes les informations nécessaires à notre bon fonctionnement, informations qui, n'étant pas mises à disposition, nous ont demandé beaucoup de travail de recherche.

Nous avons reculé la date de réception de la salle polyvalente car nous n'avions ni synthèse des contrats, ni synthèse budgétaire et les travaux n'étaient pas achevés. A ce jour, nous pensons pouvoir organiser l'inauguration de la salle courant septembre.

Maintenant, tout est en ordre de marche afin de gérer la commune et les projets en cours et à venir et ils sont nombreux.

Tout ceci n'aurait pas été possible sans l'équipe du conseil municipal qui m'entoure et qui est à pied d'œuvre depuis le début.

Nous vous souhaitons de bons congés si vous en prenez et de rester surtout en bonne santé.

Nous nous retrouverons pour le prochain numéro de cette gazette pour vous tenir au courant de l'avancement des projets en cours et des prochains.

## Histoire du village

A la suite du colloque qui s'est tenu dans notre église le 6 mai 2018, le Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins vient de paraître. On y trouve l'article consacré à notre village et au traité de paix de 1418.

Le petit article qui nous est parvenu pour notre petit journal local n'était qu'un condensé des événements du moment.

Si vous le souhaitez, il est possible d'acquérir ce Bulletin ; le bon de commande est à votre disposition en mairie.

## Vie scolaire

- **L'école et le RPI**

Aujourd'hui, plusieurs enfants ne rejoignent pas notre école ou des familles décident au final de ne pas s'installer dans notre village car il n'y a pas d'activité périscolaire et notamment pas de garderie avant et après l'école ni de cantine pour les petites sections. Nous étudions actuellement comment concrétiser ces projets avec les autres communes.

- **Cartes de transports scolaires :**



- carte Scol'R concerne les enfants de moins de 11 ans scolarisés en primaire. Son tarif est de 24€. Vous devez en effectuer la demande sur [www.seine-et-marne.fr](http://www.seine-et-marne.fr)

- La carte Imagine'R concerne les autres enfants scolarisés dans les établissements publics ou privés sous contrat. Votre demande est à effectuer sur [www.imagin'R.com](http://www.imagin'R.com). Différents tarifs sont appliqués :

- Pour les enfants de plus de 11 ans scolarisés en primaire et les collégiens, le tarif est de 100€.



- Pour les élèves non boursiers, un remboursement de 25€ pourra être demandé par la famille durant le 1<sup>er</sup> semestre 2021
  - Pour les élèves dont la bourse est inférieure à 450€, le tarif est de 69,33€
  - Pour les élèves dont la bourse est supérieure à 450€, le tarif est de 38,67€
- Pour les élèves de lycées, le tarif est de 350€ pour les non boursiers, 236€ pour ceux dont la bourse est comprise entre 1 et 4 et 122€ pour ceux dont la bourse est de 5 ou 6.

## Vie communale

- **Réparation des nids de poules sur la route de Gravon**

Merci à nos bénévoles pour leur participation active.



- **Enquête publique**

Une enquête publique des grands lacs est actuellement en cours concernant le projet d'aménagement hydraulique de la Bassée en Seine et Marne. Le but étant la création de bassins réservoirs destinés à protéger Paris en cas de crues importantes.

Les travaux ne s'effectueront pas dans notre village mais dans les villes et villages adjacents. Par contre, leur réalisation nécessitera un important volume de déblais et remblais qui devront traverser notre village.

Il nous semble indispensable de faire entendre notre voix afin que tous ces transports s'effectuent par voie fluviale et non par la route. Notre village étant déjà fortement impacté par le passage de poids lourds.

**RENDEZ-VOUS LE 3 JUILLET DE 17H À 19H EN MAIRIE.** Afin de répondre à l'enquête, donner votre avis et de rencontrer le commissaire enquêteur qui sera présent ce jour-là. Vous pouvez aussi y répondre sur le site [www.seinegrandslacs.fr](http://www.seinegrandslacs.fr).

- **Travaux en cours**

Voici une avancée des travaux en cours en image :



Notre nouvelle salle des fêtes

Plus de silo, une vue sur la Seine et un boulodrome



## Vie de la population

- **Journée du 31 mai 2020**

Nous vous remercions chaleureusement pour l'accueil que nous avons reçu lors de la distribution de masques et de notre première gazette le 31 mai dernier.

- **Médaille du travail**

La médaille de 30 années de travail devra être remise à l'un de nos habitants. Un toast sera porté à cette occasion. Il nous reste à déterminer une date.

- **Promenade matinale**

Nous vous donnons rendez-vous dimanche 5 juillet à 9h30 devant la Mairie pour une petite balade en direction de Gravon. Equipez-vous de chaussures confortables, d'un gilet jaune et n'oubliez pas votre bouteille d'eau.

- **Projet d'animation**

Nous souhaiterions réunir nos habitants au mois de septembre afin de mieux nous connaître. Une date vous sera communiquée prochainement.

- **Activités estivales proposées par la réserve naturelle de la Bassée**

Cet été, la réserve naturelle de la Bassée vous propose une diversité d'animations pour les petits et les grands. Vous pourrez découvrir toutes leurs activités (atelier ethnobotanique, randonnée, ballade en VTT, découverte de la réserve, ....) :

- Sur leur page facebook : [reserve.labassee](https://www.facebook.com/reserve.labassee)
- Sur leur site internet : [www.reserve-labassee.fr](http://www.reserve-labassee.fr)
- En mairie : un petit dépliant est à votre disposition

- **Pour une nature propre**

Le Centre Leclerc organise une opération « nettoyons la nature » du vendredi 25 au dimanche 27 septembre 2020.

Vous pourrez vous inscrire ou collecter plus amples renseignements :

- Sur le site internet « [nettoyonslanature.leclerc](http://nettoyonslanature.leclerc) »
- Par téléphone : 09.69.399.400

## Notre population

En décembre 2019, notre population comptait 224 habitants.

Depuis janvier dernier, nous avons enregistré 2 naissances :

- Timéo BRUGIERE, fils de Clémence BRUGIERE, né le 6 janvier 2020
- Juline DUPRE, fille de Emeline et Jonathan DUPRE, née le 30 mars 2020

Et un décès :

- Younès MENGOUCHI, décédé le 8 janvier 2020

A notre connaissance, aucun décès lié au COVID n'est à déplorer dans notre village. Nous en sommes ravis.

## Boîte à idées

Nous avons déjà reçu quelques feuilles bien remplies, tant en bénévolat qu'en proposition d'amélioration du village et nous vous en remercions ! Les idées seront étudiées une à une et les réponses vous seront communiquées par le biais de la gazette.

- Nous avons un premier bénévole qui s'est proposé pour la conception du site internet, il est actuellement en cours de réalisation. Merci à lui, un long travail l'attend !
- La modification de la date de notre vide-greniers nous a été soumise. Nous allons garder cette date car la brocante a toujours eu beaucoup de succès tant par les inscriptions que par le nombre de visiteurs. Cette date est effectivement stratégique, retour des juilletistes, départ des aoutiens, et surtout il y a très peu d'autres manifestations ce jour-là. Les brocanteurs tout comme les adeptes de la brocante savent qu'ils peuvent venir chez nous le 1<sup>er</sup> dimanche du mois d'août.

## Informations diverses

- Si vous ne souhaitez pas attendre les informations via la gazette, sachez que la mairie diffuse des informations régulièrement sur ces comptes :



Facebook : Mairie La TOMBE



Twitter : Mairie de La Tombe (@MairieTombe)



Instagram : la\_tombe\_77



Site internet : en cours de réalisation

- Ouverture de la mairie : les vendredis de 17h00 à 19h00
- Horaires d'été de la déchèterie de Montereau (1 rue des prés saint martin) :
  - Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis : 8h30 - 12h30/ 13h30 - 19h
  - Les vendredis : 13h30 - 19h
  - Les dimanches : 8h30 - 13h

- Horaires de tonte : Il est important de respecter son voisinage. Pour rappel, voici les horaires pour tous les travaux de jardinage (tonte, taille, débroussaillage, soufflage, ...) selon le décret n°2006-1099 du 31 août 2006 :
  - Du lundi au vendredi (hors jours fériés) : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
  - Les samedis (hors jours fériés) : de 9h à 12h et de 15h à 19h
  - Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h
- Numéros d'urgence :
  - Police : 17
  - Samu : 15
  - Pompiers : 18
  - SOS médecin : 3624
  - Pharmacie de garde : contacter le commissariat de Montereau ou de provins :
    - ✓ Commissariat de Montereau : 01.64.70.44.00
    - ✓ Commissariat de Provins : 01.60.52.21.30
- *Si vous êtes partisan de l'écologie et souhaitez recevoir la gazette par mail, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie, nous sommes à votre écoute. Un simple mail suffit ! [mairie.latombe@bbox.fr](mailto:mairie.latombe@bbox.fr)*

**NOUS SOUHAITONS D'AGREABLES VACANCES AUX JUILLETISTES**

